

de Caix de Saint-Aymour, de Marsy et quelques-uns de nos correspondants. Il rappelle également la course faite au Mont-Gannelon, par plusieurs membres de la Société et l'intérêt qu'a présenté pour eux cette exploration d'une partie du plateau. Au retour, a eu lieu une nouvelle visite de l'église de Bienville, dans laquelle se trouvent deux reliquaires du XVII^e siècle, en écaille, qui mériteraient d'être réparés.

M. le Président de la Société centrale des Architectes engage la Société à prendre part au Congrès qu'elle se propose de tenir à Paris ; M. de Marsy profite de cette circonstance pour faire connaître à ses collègues les différentes réunions archéologiques qui doivent avoir lieu dans le courant de cet été.

M. Vincent offre à la Société deux gravures représentant des projets de Nécropole, pour le département de la Seine, présentés en l'an IV, par Giraud, architecte du Palais de Justice. Au moment où la question de la crémation est à l'ordre du jour, un nouvel intérêt s'attache à ces documents que M. Vincent compare au projet de Molinos, sur lequel Cambry, depuis préfet de l'Oise, publia un rapport étendu.

La Société désigne pour faire partie de la commission chargée d'étudier la meilleure suite à donner à la proposition de M. du Puget, au sujet d'un monument à ériger en l'honneur de Jeanne-d'Arc, MM. l'abbé Lécot, Méresse, du Puget, Z. Rendu et Sorel, auxquels s'adjoindront, suivant l'usage, le président et le secrétaire.

M. Z. Rendu communique à la Société un denier d'argent de Charles le Chauve, frappé à Laon, trouvé dernièrement avec d'autres pièces de la même époque, au Châtelet, près Choisy-au-Bac.

M. Bottier annonce qu'à la suite d'une démarche faite par M. Méresse et par lui, auprès de M. Riquier-Soiron, celui-ci a bien voulu donner au Musée Vivanel deux chapiteaux du XIII^e siècle, provenant d'une maison de la rue Saint-Nicolas, dont M. Méresse doit nous retracer l'histoire.

M. Méresse s'excuse d'abord de n'avoir pu présenter à cette séance le travail qu'il avait projeté sur le siège de 1430, mais il s'est trouvé entraîné par l'importance et l'étendue du sujet et se voit forcé d'ajourner cette étude, dans laquelle il veut faire un récit complet de ce siège de cinq mois, dont l'épisode de la prise de la Pucelle est le seul fait généralement connu. Cependant, la longue résistance des habitants, leur courage et la des-

truction presque totale de la ville font de cette défense un événement, qui mérite d'occuper dans l'histoire un rang beaucoup plus considérable que celui qui lui est assigné par les historiens.

Arrivant à la maison de la rue Saint-Nicolas, M. Méresse essaie d'en reconstituer l'histoire en s'aidant autant des anciens titres que des restes archéologiques qui subsistent encore sur le sol ou qui n'ont été détruits que depuis peu. Il rappelle d'abord l'importance de la rue Saint-Nicolas, connue successivement sous les dénominations de rue Cossonnière et de rue des Thermopyles (1793). Retraçant ensuite l'histoire de cette maison, notre collègue nous la montre depuis le XIII^e siècle, où elle faisait vraisemblablement partie du palais du Roi, puis de l'habitation du prévôt. La vaste salle, à laquelle appartiennent nos chapiteaux, a encore pendant dans les constructions de l'Hôtel-Dieu et on peut, sans être taxé d'exagération, y voir la salle de justice; au XV^e siècle, après les sièges de 1418, de 1422 et de 1430, le quartier fut détruit en partie et on élève jusqu'à 600 le nombre des maisons qui furent brûlées, ruinées ou abattues. De là, date sans doute la ruine de cette maison qui n'est plus alors qualifiée que de mesure ou de galetas, mais qui reprend quelque importance au XVIII^e siècle et devient, lors de la Révolution, une salle de fêtes civiques. L'ancien sanctuaire de la justice retentit du son des violons et du bruit de la carmagnole. Quelques vieillards de Compiègne conservent encore le souvenir de cette transformation et le nom de *Maison Rouge* resta pendant longtemps à l'ancien séjour des prédécesseurs de Saint-Louis.

M. de Marsy lit, au nom de M. de Caix de Saint-Aymour, la seconde partie de l'étude sur les Monuments du culte de Saint-Eloi, comprenant la description des méreaux des corporations, qui avaient pour patron le saint Evêque de Noyon.
